

COMMUNIQUE DE PRESSE

le 04 mars 2014

Sages-Femmes : un cautère sur une jambe de bois

Après plus de deux ans de travail avec les représentants des professionnelles de terrain, la Fédération CFTC Santé-Sociaux s'est jointe en octobre dernier au collectif des Sages-Femmes. Leurs revendications relèvent d'un combat légitime afin que leur soit reconnu un statut de praticien hospitalier adapté à leur compétence et à la réalité du travail effectué.

Pour la CFTC, il n'est pas acceptable que dans une période où l'on manque particulièrement de médecins spécialisés, au moment où différents rapports ont réclamé des transferts de compétence pour assurer la continuité des soins, on ne soit pas à même de sortir d'une vision dogmatique dont chacun connaît aujourd'hui les limites.

En créant ainsi un statut bâtard, une nouvelle fois, on va laisser la profession au bord de la route. Il ne répond aucunement à la véritable reconnaissance attendue. Ce projet, ce n'est finalement qu'un cautère sur une jambe de bois.

A titre d'exemple :

- la création d'unités fonctionnelles au sein des hôpitaux relèvera d'une nomination faite par les médecins. Elle n'apportera pas l'autonomie et l'indépendance de la profession telles que transcrites dans le Code de la Santé Publique.
- sur l'encadrement, on va garder paradoxalement un système paramédical pour une profession médicale.
- sur la deuxième phase salariale, prévue en avril, chacun sait qu'en restant au sein de la Fonction Publique Hospitalière, elle ne pourra être à la hauteur des responsabilités pénales prises par les Sages-Femmes au quotidien.

Avec un tel statut, finalement Marisol TOURAINE confirme que les professionnels de santé, malgré toutes les contraintes qui leur sont imposées, sont à jamais les laisser pour compte de notre société. La Fédération CFTC Santé Sociaux sera présente dans les Assemblées Générales qui vont se mettre en place dans les régions avec le Collectif, et décidera des suites à donner à cette annonce prochainement au sein de ses propres instances.

Votre contact

Michel Rollo :
06 50 04 06 56
mrollo@cftc-santesociaux.fr

A propos de la CFTC santé sociaux

La Fédération CFTC santé sociaux défend les salariés des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle participe notamment aux négociations collectives du secteur public, de la CC51, de la CC66 et des conventions collectives des services à la personne, de l'aide à domicile et des assistantes maternelles. Sa devise est "Pouvoir s'opposer, toujours proposer".

WWW.CFTC-SANTESOCIAUX.FR

Fédération CFTC Santé Sociaux – 34 quai de la Loire - 75019 Paris

tel : 01 42 58 58 89 - fax : 01 42 58 58 96 - mail : fede@cftc-santesociaux.fr